

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 13

Nachruf: Strœlé, H.-W.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afin d'assurer l'exécution en temps opportun d'un transfert au bureau italien des brevets, le paiement au clearing en faveur de l'ingénieur-conseil italien doit être effectué au moins un mois avant l'échéance de la taxe. Dans les cas urgents, la Banque Nationale Suisse peut transmettre de tels ordres de paiement en Italie par voie télégraphique, contre remboursement des frais de télégramme. La Banque Nationale Suisse est chargée de renvoyer au déposant, aux fins de rectification, les ordres de paiement libellés directement au profit du bureau italien des brevets.

L'Office suisse de Compensation décline toute responsabilité pour les dommages que pourraient subir les intéressés par suite de l'inobservation de ces prescriptions et se tient volontiers à leur disposition pour tous autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Adresse : Börsenstrasse 26, à Zurich.

SOCIETE SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

*Procès-verbal de l'Assemblée constitutive
du 18 juin 1939, à 10 h.,
à l'Ecole polytechnique fédérale.*

L'Assemblée constitutive du *Groupe des architectes pour les relations internationales* a eu lieu dimanche 18 juin à l'Aula de l'E. P. F.

Une quinzaine parmi les 50 membres que le « Groupe » compte déjà y assistaient.

La séance fut ouverte par M. Vouga, architecte, qui exposa brièvement les raisons et les circonstances qui ont conduit à la constitution du Groupe et qui en traça, dans les grandes lignes, le programme d'activité :

Activité, tout d'abord en tant que section suisse du mouvement des « Réunions internationales d'architectes » ;

Activité, ensuite, en tant qu'organe de la S. I. A. chargé d'assurer à l'avenir les relations avec les architectes de l'étranger.

La discussion qui suivit permit de constater que le Groupe paraît bien répondre à un besoin.

Le Groupe procéda ensuite à l'élection de son Comité qui fut constitué comme il suit :

Président : M. Fred. Gampert, architecte, Genève.

Membres : MM. Robert Maillart, ingénieur, Genève et Zurich.

Peter-Meyer, rédacteur de « Das Werk », Zurich.

Hans Schmidt, architecte, Bâle.

Edmond Virieux, architecte cantonal, Lausanne.

Jean-Pierre Vouga, architecte, Pully.

M. Max Kopp, architecte, Zurich, a été désigné pour représenter le comité central de la S. I. A. au sein du nouveau comité.

L'ordre du jour appelait ensuite la fixation de la cotisation qui fut arrêtée à 5 fr. par an, après qu'on eût donné quelques explications sur le programme financier du Groupe et sur l'appui qu'il recevra du comité central.

Le comité s'est réuni après la séance pour se constituer et nommer le délégué au comité de direction des R. I. A. en la personne de M. Fred. Gampert, M. Vouga étant désigné comme suppléant.

Une première prise de contact avec les architectes étrangers est déjà prévue et le comité prit connaissance du programme provisoire de la visite en Suisse à fin juillet, des architectes anglais de « The Architectural Association » qui se proposent de passer dix jours dans notre pays. Il arrêta immédiatement diverses mesures destinées à assurer une parfaite réception.

Le comité prit enfin des dispositions pour l'invitation à Zurich de quelques délégués des autres sections des R. I. A.

lors de l'Assemblée générale de la S. I. A. les 9 et 10 septembre.

Au nom du Comité du « Groupe des Architectes pour les relations internationales » :

*Le président : GAMPERT.
Le secrétaire : VOUGA.*

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE

Assemblée générale annuelle

Présidence : M. Ed. Meystre, président.

L'assemblée générale annuelle des *Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne* eut lieu à Ouchy le 17 juin 1939, à 16 h. 15.

Après qu'ait été rendu un dernier hommage à deux collègues décédés au cours de l'exercice écoulé : M. C. Butticaz et M. H. Demierre, le président lut son rapport annuel dont nous donnons ici un court aperçu :

C'est à l'Association qu'incombe, durant l'hiver 1938-39, l'organisation des *conférences techniques* auxquelles sont conviés également les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Les lecteurs du *Bulletin technique* ont eu connaissance de ces séances par les comptes rendus qui en furent donnés dans nos colonnes. Ces manifestations obtinrent un vif succès. La plus brillante d'entre elles, organisée avec le concours de l'Ecole d'ingénieurs, fut incontestablement les trois leçons données par le professeur Bergeron de Paris. Deux excursions, l'une au château de Chillon, l'autre à Fribourg, complétèrent heureusement le programme de cette saison.

La collaboration de l'Association et de l'Ecole d'ingénieurs se manifesta, en outre, par la mise au point définitive, en septembre 1938, du règlement du *Prix des anciens élèves*. Il faut de plus se réjouir du développement qu'a pris ces derniers mois la question de la nouvelle Ecole d'ingénieurs dont il existe actuellement des plans détaillés élaborés par le Bureau d'entraide technique sous l'impulsion de M. Jean Landry, directeur de notre haute école technique.

Fort heureusement la plaie du chômage paraît s'être cicatrisée et le bureau d'entraide technique n'eut cette année à intervenir pour aucun des membres de l'Association.

Les rapports du caissier et des vérificateurs furent approuvés sans observation. Le comité de l'Association fut réélu « en bloc » avec une mutation importante dans les charges respectives de ses membres. C'est M. le professeur P. Oguey qui assumera dès aujourd'hui la présidence. Avant la clôture de l'assemblée il exposa la façon dont fut installé le stand de l'E. I. L. à l'Exposition nationale et commenta les plans de la future Ecole d'ingénieurs dont chacun souhaite la prochaine réalisation.

Cette assemblée générale fut suivie d'un dîner à bord de l'un des bateaux de la Compagnie générale de navigation. Nul doute que les absents, qui furent nombreux ce jour-là, ne rachètent à la première occasion leur regrettable abstention.

NÉCROLOGIE

+ H.-W. Strœlé, ingénieur.

Henri-W. Strœlé, ingénieur, né en 1889 à Neuchâtel, où il fit ses classes primaires et moyennes, fut élève de l'Ecole polytechnique fédérale de 1907 à 1911 et y obtint brillamment le diplôme d'ingénieur civil. Il débuta à la Société Ed. Zublin et Cie, à Strasbourg et Bruxelles, puis il passa vingt ans à Paris au service de diverses entreprises, notamment chez M. Ch. Rabut, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, qui l'associa quelques années à ses travaux.

Rentré au pays en 1933, Strœlé fut nommé professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, mais la maladie le contraint à renoncer presque aussitôt à ses fonctions. Son état s'aggrava peu à peu et il vient de mourir, après de longs mois d'hôpital, à Lausanne, où il s'était fixé.

Bien qu'invalidé et recluse, Strœlé s'intéressa jusqu'à la fin aux questions de ponts, de béton armé et d'urbanisme ; c'était un ami fidèle ; sa conversation était aimable et sensée ; il est profondément regrettable qu'un mal inexorable ait mis si tôt un terme à une carrière qui s'annonçait brillante et utile.

Es.

BIBLIOGRAPHIE

Commission allemande du béton armé. Cahier 91. **Maniabilité et propriétés mécaniques du béton frais.** Dr Kurt Walz, ingénieur. — Brochure de 45 pages et 28 figures. — Edition W. Ernst, Berlin. Prix : 4,80 Mk.

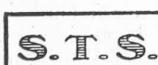
Une série d'essais, poursuivie en 1936 et 1937 au Laboratoire de l'Ecole polytechnique de Stuttgart, a permis à l'auteur de fixer certains caractères de granulation et de mouillage, qui déterminent le comportement du béton durant son gâchage, son transport, sa mise en coffrage et l'efficacité du travail de mise en œuvre définitive.

Ayant énuméré les exigences connues d'homogénéité et de conservation du mélange, entre sortie de la bétonnière et mise en place finale, autour des armatures en particulier, l'auteur signale les deux critères essentiels du mélange encore mou : la résistance au remplissage des formes, et celle à la ségrégation des parties, et ceci avec diverses proportions de sables et graviers naturels ou concassés.

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux moyens d'étude de la plasticité et de réalisation de la compacité, preuve évidente de leurs imperfections congénitales ; celles-ci peuvent être éliminées, du moins au plus, en partant du simple travail à la truelle, pour suivre par le pilonnage sous dames graduellement alourdis, et finir par les procédés modernes de la secousse. Un chapitre intéressant recherche les critères du mélange propre à faire rendre à la vibration son maximum d'effet.

La conclusion est ce qu'on devait attendre : si les propriétés distinctives et les proportions des matériaux permettent de prévoir en gros, et même à l'œil nu, celles du béton frais, il ne paraît pas possible de fixer, par un raisonnement de cause à effet, les caractères chiffrés de maniabilité du magma qui sortira du mélangeur.

A. P.



Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S.T.S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S.T.S.

Emplois vacants :

Section mécanique.

683. Jeune technicien ou dessinateur-mécanicien demandé pour le bureau de construction d'une fabrique de machines-outils. Suisse orientale.

695. Jeune ingénieur-chimiste, éventuellement technicien-chimiste, ayant de l'expérience dans la branche laitière (beurre, fromages, etc.). Entreprise d'une petite ville d'Irlande.

697. Jeune technicien-électricien diplômé, candidat ayant quelques années de pratique. Langues : allemand et notions de français

et d'anglais. Age environ 25 ans. Fabrique d'appareils électriques en Suisse orientale.

705. Ingénieur-électricien, éventuellement technicien, construction de machines électriques et banc d'essais. Ateliers mécaniques en Suisse orientale.

707. Technicien-mécanicien ayant fait un apprentissage régulier comme mécanicien ou comme serrurier-mécanicien. Age environ 30 ans. Fabrique de pièces de machines de haute précision. Suisse centrale.

715. Technicien ayant de l'expérience dans le travail des métaux, si possible, dans la petite mécanique ou la mécanique de précision, demandé comme chef de fabrication. Jura neuchâtelois.

717. Dessinateur-construciteur. Age environ 30 ans. Nord-ouest de la Suisse.

719. Ingénieur ou technicien ayant de l'expérience dans la fabrication en série, demandé en qualité de chef de fabrication. Suisse.

727. Technicien-chimiste demandé en qualité de chef de service. Fabrication de soie en Iran. On offre indemnité de voyage aller et retour, contrat de 2 ou 3 années, appointements versés à raison de $\frac{2}{3}$ en monnaie du pays et $\frac{1}{3}$ en devises libres au transfert.

729. Technicien ayant fait un apprentissage régulier comme mécanicien et versé dans la fabrication d'articles en résine artificielle, demandé comme contremaître de fabrication. Suisse orientale.

731. Jeune technicien-mécanicien demandé par usine de Suisse occidentale.

735. Technicien ayant de bonnes connaissances commerciales, éventuellement commerçant ayant des connaissances techniques, cherché en qualité de vendeur. Langues : allemand et français.

737. Ingénieur ayant de l'expérience dans la fabrication des produits céramiques, cherché en qualité de chef de fabrication. Suisse orientale.

739. Jeune ingénieur demandé comme adjoint à la direction technique d'une usine de bois contreplaqués. Alsace.

743. Ingénieur-mécanicien diplômé très capable, ayant plusieurs années de pratique de construction ou d'exploitation. Age de 30 à 35 ans. Entreprise industrielle du nord-est de la Suisse.

747. Jeune ingénieur-électricien diplômé et jeune technicien-électricien pour bureau de construction de la section des transformateurs d'une entreprise mécanique de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : 1939 : 43, 135, 297, 323, 415, 443, 465, 473, 489, 501, 503, 513.

Section bâtiment et génie civil :

680. Technicien-architecte ou dessinateur-architecte. Bureau d'architecte à Zurich.

682. Deux techniciens ou dessinateurs en béton armé. Bureau d'ingénier et entreprise de construction à Berlin. Connaissance de la langue allemande indispensable.

684. Technicien-architecte pour bureau d'architecte à Munich. Langue allemande indispensable.

690. Technicien-architecte pour bureau et chantier. Bureau d'architecte du canton de Berne.

692. Technicien-architecte ou dessinateur. Bureau d'architecte du canton de Lucerne.

696. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

698. Jeune architecte diplômé, ayant une certaine pratique ; de même : Technicien-architecte expérimenté, pour travail de bureau. Bureau d'architecte à Munich (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.

710. Ingénieur civil ayant l'expérience des travaux de piquetage et de la construction des galeries. Bureau d'ingénieur aux Grisons.

712. Architecte diplômé, éventuellement technicien-architecte. Age jusqu'à 40 ans. Bureau d'architecte en Allemagne. Langue allemande indispensable.

714. Ingénieur ou technicien-mineur, de nationalité suisse, en qualité de chef ou maître-mineur, mines de fer.

716. Plusieurs ingénieurs ou techniciens-contracteurs diplômés, béton armé et constructions métalliques, contrôle de calculs statiques. Bureau d'ingénieur à Francfort-sur-Main. Connaissance de la langue allemande indispensable.

Sont pourvus les numéros : 1939 : 238, 540, 544, 578, 634, 678.

Rédaction · D. BONNARD, ingénieur.